

SAINT-SIÈGE  
CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PASTORALE DES MIGRANTS ET DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT

**Intervention au III<sup>ème</sup> Forum "Migrations et Développement"**  
(Athènes, 4-5 novembre 2009)

[traduction non officielle]

*+Archevêque Agostino Marchetto  
Secrétaire*

Monsieur le Président,

C'est une fois encore un honneur pour moi de guider la Délégation du Saint-Siège à ce Forum, qui dans sa présente édition nous propose de réfléchir sur comment intégrer les politiques de migration dans les stratégies de développement.

Malheureusement aujourd'hui nous assistons à un sentiment d'échec diffus, face à la plupart des engagements pris il y a seulement quelques années. Les nouveaux conflits et ceux qui se poursuivent, la crise économique, la multiplication des urgences environnementales, les menaces à la sécurité interne et externe des États, certaines alarmes sanitaires, la tentation de subordonner les choix politiques aux intérêts du pouvoir ou à des profits rapides, auxquels s'ajoutent d'autres facteurs, posent de lourdes hypothèques sur le développement et conditionnent de manière considérable les décisions et la gestion des migrations au niveau mondial.

Le Saint-Siège estime que ces dernières sont un élément important d'interdépendance entre les États. Une approche correcte à la gestion de ce phénomène devrait considérer avant tout que le migrant est une personne humaine et, en tant que tel, il possède des droits inaliénables, que tous doivent respecter quelque soient les situations<sup>1</sup>.

Cela comporte de nombreuses conséquences et requiert des actions spécifiques, comme la nécessaire protection de la dignité des migrants et des politiques qui affrontent les causes de la migration, afin que les personnes ne soient pas obligées de quitter leur propre Pays. Par ailleurs, tous ceux qui parmi eux offrent une valide et régulière contribution à nos sociétés, doivent pouvoir trouver un environnement capable de combattre les attitudes de discrimination, d'intolérance et de xénophobie, qui ont pour seul prétexte l'appartenance à une religion ou à une ethnie.

Dans sa récente Encyclique sociale "*Caritas in veritate*" (L'amour dans la vérité), le

<sup>1</sup> Cf. BENOÎT XVI, Lett. Enc. *Caritas in veritate*, n° 62, Libreria Editrice Vaticana, Cité du Vatican 2009, pp. 91-92.

Pape Benoît XVI a dédié aux thèmes que nous examinons ici d'importantes appréciations et un paragraphe spécifique, qui peuvent offrir des idées intéressantes à la recherche de solutions nouvelles au niveau international, outre que local, à la lumière d'une vision intégrale de l'homme<sup>2</sup>.

Sa Sainteté indique comme voie royale, celle de la doctrine sociale de l'Église Catholique, la charité qui soutient une "civilisation de l'amour", qui comprend la "civilisation de l'économie", avec deux critères d'orientation fondamentaux: la justice et le bien commun<sup>3</sup>. Ces critères valent aussi pour cette manifestation de la globalisation qu'est le macro-phénomène des migrations.

Dans la nouvelle Encyclique le Pape, en constatant l'importance du phénomène migratoire actuel, qui "*impressionne en raison du nombre de personnes qu'il concerne, des problématiques sociale, économique, politique, culturelle et religieuse qu'il soulève, et à cause des défis dramatiques qu'il lance aux communautés nationales et à la communauté internationale*"<sup>4</sup>, fait un rappel constant à la solidarité<sup>5</sup>.

Celle-ci est particulièrement urgente dans le domaine de la mobilité du travail, qui fait peser "*de graves menaces sur les droits des travailleurs, sur les droits fondamentaux de l'homme et sur la solidarité mise en œuvre par les formes traditionnelles de l'État social*"<sup>6</sup>. La déchéance humaine, le gaspillage social, ont une grave influence non seulement sur la vie des travailleurs, mais aussi sur leurs rapports familiaux, sur la structure sociale qui les accueille, comme sur celle dont ils proviennent, et sur la croissance économique des deux, étant donné que les coûts humains se répercutent également sur les coûts économiques.

Une nouvelle approche à ces problèmes peut être suggérée par le critère de la subsidiarité qui, dans notre contexte requiert l'implication dans la gestion des migrations de tous les acteurs à tous les niveaux, en reconnaissant, là où cela est possible, la juste autonomie des corps intermédiaires (diasporas, associations de migrants, de leurs familles, etc.). Le principe de subsidiarité, à son tour, doit être maintenu en étroite collaboration avec le principe de solidarité, afin que le premier ne tombe pas dans le particularisme social et que le second ne se détériore pas en un assistanat qui humilie les porteurs de besoins<sup>7</sup>.

En abordant le rapport entre les migrations et le développement humain intégral, il me tient à cœur d'ajouter que l'intégration se réalise pleinement là où celle-ci – entre émigrants et populations autochtones – ne se limite au seul champ économique-social, mais comprend également, dans la disponibilité et l'accueil réciproque, aussi celui culturel. Le rapport entre les cultures, nous le savons, a toujours un effet aussi dans le domaine économique. Toujours dans l'Encyclique il est rappelé que "*la réduction des cultures à la dimension technologique, si elle peut favoriser à court terme la réalisation de profits, constitue un obstacle à long terme à l'enrichissement réciproque et aux dynamiques de collaboration*" dans la mesure où "*le travailleur tend à s'adapter passivement aux mécanismes*

---

<sup>2</sup> Cf. Ibid., n<sup>os</sup> 25, 32 et 62.

<sup>3</sup> Cf. Ibid., n<sup>os</sup> 2, 7, 33, 36, 38 e 78.

<sup>4</sup> Ibid., n<sup>o</sup> 62.

<sup>5</sup> Cf. Ibid., n<sup>os</sup> 19, 25, 27s., 35, 36, 38, 39, 41, 43, 44, 47, 49, 53, 60, 73, 76, où le Saint Père parle de "Solidarité universelle", "solidarité de la présence, de l'accompagnement, de la formation et du respect", "solidarité sociale", "développement solidaire des peuples", "nouvelles solidarités".

<sup>6</sup> Ibid., n<sup>o</sup> 25.

<sup>7</sup> Cf. Ibid., n<sup>o</sup> 58.

*automatiques, au lieu de libérer sa créativité*"<sup>8</sup>, tout en constatant que le développement technologique est né justement *"de la créativité humaine en tant qu'instrument de la liberté de la personne"*<sup>9</sup>.

Puisqu'*"aucun pays ne peut penser être en mesure de faire face seul aux problèmes migratoires de notre temps"*<sup>10</sup>, relevons alors le défi dramatique, au niveau universel, dont la réponse positive *"dépend surtout de la reconnaissance du fait que nous formons une seule famille qui collabore dans une communion véritable et qui est constituée de sujets qui ne vivent pas simplement les uns à côté des autres"*.<sup>11</sup>

Cela confirme – il me semble - l'importance de ces rencontres de *"Forum"*.

Merci, Monsieur le Président.

---

<sup>8</sup> Ibid., n° 32.

<sup>9</sup> Ibid., n° 70.

<sup>10</sup> Ibid., n° 62.

<sup>11</sup> Ibid., n° 53.